

## Jeune majeur facture scolaire

Par VANE59, le 21/03/2019 à 13:25

Bonjour,

Je suis divorcée depuis x année, ma fille de 18 ans est partie depuis plusieurs mois chez son oncle et ma fille est déclarée chez son oncle. Je viens de recevoir la facture de l'internat avec reste à payer puisqu'elle bénéficie d'une bourse. Sur du long terme, je ne suis pas en capacité de payer, le dernier jugement était à ma garde exclusive avec droit de visite à l'amiable. Comment faire et gérer pour sa poursuite d'études n'étant pas en capacité de payer de telles charges ?

Merci et cordialement.

Par morobar, le 22/03/2019 à 08:27

Bonjour,

[citation] ma fille est déclarée chez son oncle.[/citation]

Déclarée en quoi ?

Vous pouvez demander un nouvel examen de la pension alimentaire que votre ex-conjoint verse actuellement.